

PRÉVENTION DU RISQUE RADON - CODE DU TRAVAIL (SUR PRÉREQUIS RÉUSSITE NIVEAU 1 CODE DE SANTE PUBLIQUE)

DÉCRET 2018-437 ET GUIDE DGT/ASN DE PREVENTION DU RISQUE RADON



Durée: 1 jour / 7 heures



Public: Public souhaitant réaliser des mesurages radon et appliquer la réglementation dans le cadre du Code du Travail



Prérequis: Avoir réussi la formation N1 mesurage RÉALISER LES MESURAGES D'ACTIVITÉ VOLUMIQUE RADON NIVEAU 1 auprès d'un organisme cité dans les FAQ de l'Autorité de Sûreté Nucléaire



Modalité d'évaluation :

Evaluation : Questionnaire à choix multiples

Validation : Délivrance d'une attestation de validation d'acquis en cas de réussite



Modalités et délais d'accès: 48h avant début de session. Envoyer un mail à contact@dosimetrie-expert.com pour inscription



Accès au personnes en situation de handicap : Nous consulter car cela dépend de la situation de handicap et des locaux disponibles



Tarif : 300 € HT



Objectifs pédagogiques :

Les objectifs et compétences de cette formation sont réglementés par l'Arrêté du 23/12/2022 relatif à la décision n°2022-DC-0744-ANNEXE 1

L'objectif de cette formation est de savoir réaliser des mesurages d'activité volumique de radon de niveau 1 conformément aux exigences du Code de la Santé Publique.



Programme :

Cette formation est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique réparties dans les modules suivants:

- Introduction
- Rappel Généralités et effets biologiques des rayonnements ionisants
- Rappel Métrologie du radon
- Réglementation (Code du Travail uniquement)
- Cas concrets



Méthodes et supports :

Pédagogiques : Apports théoriques en salle et réalisation d'exercices de réflexion sur les dépistages de radon (sur plans et sur un bâtiment réel).

Techniques : Salle de formation équipée. diaporamas, quizz interactifs, exercices. remise d'un dossier stagiaire.

D'encadrement : Formateur habilité par DOSEXPERT.